

La Baguette du Boulanger !

Une baguette..... en Bois

Nos Ancêtres, et parfois même nos Grands-parents ou nos Parents ont connu cette baguette.

Les boulangers étaient payés chaque semaine, chaque mois, ou quand il y avait une rentrée d'argent..., mais il est vrai qu'ils ne vendaient pas différentes sortes de pains fantaisie comme maintenant.

La plupart des familles avaient donc leur baguette : une baguette de bois, coupée en deux dans la longueur dont une moitié restait chez le boulanger.



Il suffisait de venir chez celui-ci avec l'autre moitié de la baguette.



Lorsqu'il vendait une miche de pain le boulanger regroupait les deux moitiés de baguette, puis taillait sur l'ensemble une encoche supplémentaire.



Il rendait au client sa demi baguette et conservait précieusement l'autre : Lorsque le client venait payer, le nombre d'encoches indiquait le nombre de miches vendues.

Il ne pouvait y avoir de triche puisque placées ensemble les deux moitiés doivent coïncider.